Hénin-Beaumont : une jeune femme enlevée et séquestrée par l'agresseur de Marine Le Pen

05/11/2007 à 10h16

Alors qu'il était interdit de séjour dans le Pas-de-Calais, l'agresseur de Marine Le Pen a kidnappé, en bande organisée, une jeune femme d'Hénin-Beaumont dans la nuit de mercredi à jeudi.

Après avoir menacé Marine Le Pen avec une arme à feu, après avoir menacé de mort les témoins, après avoir injurié les policiers, après avoir violé son contrôle judiciaire à de multiples reprises en se baladant en plein centre-ville d'Hénin-Beaumont au vu et su de tous, le multirécidiviste a commandité et participé à un enlèvement.

Mercredi soir, une jeune Héninoise de 20 ans a été kidnappée en toute impunité. La voiture dans laquelle elle se trouvait a été attaquée par 4 individus armés de battes de base-ball. Une fois la vitre brisée, la jeune femme a été enlevée et emmenée dans une voiture où elle été séquestrée pendant plusieurs heures.

Violentée et blessée, elle fut abandonnée au bord de la route avant d'être retrouvée, traumatisée, par des automobilistes. Elle a porté plainte contre le multirécidiviste qu'elle a formellement identifié. Depuis cinq jours, l'individu est recherché par toutes les polices de France, un avis de recherche national a été lancé en vain.

Rappelons que cet individu, au moment de l'agression de Marine Le Pen, avait été présenté par certains médias locaux comme un

gamin sans histoires. Complaisamment interviewé par une chaine de service public avant même d'être entendu par la police, l'individu avait pu dire que le Front National avait monté toute cette histoire contre lui. Me Eric Dupont-Moretti, son avocat, avait même organisé son arrivée au commissariat devant les cameras dans le but de se faire de la publicité.

Le juge d'instruction qui a laissé un individu aussi dangereux en liberté alors qu'il était mis en examen pour violences avec arme et subornation de témoins (sic) porte une lourde responsabilité.

Cette affaire gravissime démontre que la rupture promise par Nicolas Sarkozy n'a pas eu lieu et que les caïds agissent en toute liberté, que la justice de Madame Dati est d'un laxisme sans précédent et que les victimes sont abandonnées dans l'indifférence la plus générale. Dans ce domaine comme dans d'autres, on ment aux Français !